

## “ Le PAT comme tremplin pour l’affirmation du Parc sur son territoire



© PNR Aubrac

### CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 2018
- Date de création du PAT : 2018
- Superficie du PNR : 220 680 ha  
superficie du PAT : 2 28 200 ha
- Population : 36 323
- Nombre de communes : 64
- Régions : Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes
- Départements concernés : Aveyron, Lozère, Cantal
- Type de territoire : rural, plateau volcanique et granitique



### ➤ INTRODUCTION

À l'inverse de la démarche de la plupart des autres Parcs, celui de l'Aubrac se sert du lancement d'un PAT pour concrétiser l'existence du Parc lui-même. En effet, ce dernier est tout récent puisqu'il a été officialisé en 2018. Situé sur le haut plateau volcanique et granitique de l'Aubrac, il espère développer son ancrage territorial en axant les projets vers les circuits courts et la consommation locale, tout en diversifiant les productions. De plus, la race bovine du même nom est l'emblème de ce territoire, ce qui explique son importance dans l'ensemble des actions. Finalement, la question alimentaire est véritablement placée au cœur des actions pour le territoire.

#### Attentes vis-à-vis du PAT :

- Encourager la diversification de l'agriculture et renforcer les entreprises agroalimentaires locales
- Renforcer l'identité culturelle du terroir
- Renforcer la cohésion sociale et améliorer la santé des populations

### ➤ ACTIONS

La charte du Parc a été définie suite à une consultation d'envergure sur le territoire associant plus

de 700 structures. Elle intègre des mesures visant à développer l'agriculture et l'alimentation locales. D'une part, la mesure 20 qui vise à maintenir l'ancrage des productions de qualité au territoire, et d'autre part, la mesure 22 orientée autour de la diversification des productions et des activités par le biais des circuits courts et de l'agritourisme. Plus précisément, les premières actions engagées par le Parc sont les suivantes :

- Mise en relation des producteurs avec les consommateurs professionnels (maisons de retraite, restaurateurs, collectivités)
- Établissement d'un état des lieux de la production et de la consommation
- Développement de la diversification des productions : pommes de terre par exemple, car elles servent à faire l'aligot, une spécialité du terroir
- Sensibilisation au gaspillage alimentaire dans les écoles
- Cartographie des fermes du territoire assurant de l'accueil, organisant des visites
- Aide à l'installation de jeunes agriculteurs
- Participation au salon de l'agriculture
- Animation d'un programme de recherche & développement sur les campagnols terrestres (nuisibles)
- Coopération avec l'Uruguay autour de la



© PNR Aubrac



© PNR Aubrac

valorisation des productions agricoles locales dans les Parcs naturels

- Rédaction d'un livre scientifique retraçant l'histoire du développement agricole de l'Aubrac
- Accompagnement de la création d'unités de méthanisation agricole collective
- Études sur l'utilisation de la ressource bois pour l'énergie

## ⊙ ACTEURS

L'une des tâches majeures du chargé de mission agriculture du Parc Aubrac (poste créé dans le cadre d'une convention de partenariat avec les chambres d'agriculture et l'organisme de sélection raciale « Aubrac »), est de créer le réseau d'acteurs du PAT et plus largement du Parc. Pour l'instant, les acteurs sont les suivants :

- Membres du syndicat mixte : communes, conseils départementaux et conseils régionaux
- Collège des territoires associés : communes, communautés de communes, Pays, PETR
- Collège des organismes professionnels : chambres consulaires départementales, l'UPRA Aubrac, établissements publics forestiers, coopératives (Jeune Montagne par exemple), labels (bœuf

fermier d'Aubrac par exemple)

→ Organismes associés ponctuellement : services de l'Etat et des collectivités territoriales, ARE, Agence de l'Eau Adour Garonne, ADEME, Offices Nationaux...

## ⊙ ANALYSE

### ⊙ Point(s) fort(s) :

L'originalité du projet de PAT du Parc Aubrac est sa correspondance avec le lancement du Parc lui-même. De fait, les questions alimentaires et agricoles sont intégrées dès l'origine, ce qui facilitera probablement leur développement.

### ⊙ À l'avenir :

Des actions d'envergures en lien avec la problématique de l'alimentation vont être développées pour avoir des résultats probants sur la consommation locale et le développement de nouvelles filières : forum associant producteurs locaux et métiers de bouche, programme de recherche-action sur la valorisation des plantes traditionnelles dans la restauration (projet européen SUDOE). Cela devrait mettre en évidence l'intérêt positif du Parc dans le décloisonnement administratif et le renforcement de l'attractivité territoriale.

## ▶ PETIT PLUS

Le Parc a la chance d'avoir 3 chefs étoilés sur son territoire, qui sont des ambassadeurs des ressources agricoles et alimentaires locales auprès du grand public. Ainsi, la notoriété de ces chefs va permettre de contribuer à la sensibilisation alimentaire.